



## ORGANISER L'EVACUATION

Code produit : EVO

### OBJECTIF(S) DE LA MISSION

Avec le chef d'établissement et/ou le responsable sécurité, créer ou mettre à jour les procédures d'évacuation de l'établissement

### PROGRAMME

#### POURQUOI

En toute logique, la réglementation en matière de sécurité incendie place la sauvegarde des personnes comme priorité. En découle des textes réglementaires axés sur 3 grands principes :

- Assurer l'évacuation des personnes hors des bâtiments ou différer leur évacuation
- Faciliter l'intervention des secours extérieurs
- Protéger les personnes des effets de l'incendie et limiter sa propagation

#### REGLEMENTATION

Code du travail, Etablissements Recevant du Public (ERP) et Immeubles de Grande Hauteur (IGH), Installations classées pour la protection de l'environnement.

#### COMMENT

- Visite complète du site
- Etude des plans
- Identification des risques
- Vérification du balisage, plans et consignes d'évacuation
- Point de rassemblement
- Désignation des guides et serre files
- Validation de l'organisation

#### POUR ALLER PLUS LOIN !

Cette mission d'assistance peut être complétée par une formation du personnel chargé de l'évacuation (guides et serres-files) ainsi que par un exercice d'évacuation



#### **PUBLIC CIBLE**

Chef d'établissement et/ou responsable de sécurité



#### **DUREE**

Nous consulter



#### **LIEU**

Votre établissement



#### **TARIF**

Nous consulter



#### **FORMALISATION**

Remise d'une note de synthèse avec préconisations

#### **NOUS CONTACTER**

#### **IGNIS SECURITE**

Espace performance,  
Bâtiment B1 - B3 1er étage  
35760, Saint-Grégoire  
02.23.25.19.72

contact@ignis-securite.com



Les caractéristiques et descriptions sont sujettes à modifications sans préavis. Cette fiche n'est pas contractuelle.